



T. ROWE PRICE FUNDS SICAV

Société d'investissement à capital variable
Siège social : European Bank & Business Center,
6c route de Trèves,
L-2633 Senningerberg,
Grand-Duché de Luxembourg

30 juin 2025

Objet : Avis : Modifications apportées au prospectus de T. Rowe Price Funds SICAV

Cher Actionnaire,

Consécutivement à notre Avis aux actionnaires du 14 mai dernier concernant les mises à jour du prospectus de la SICAV T. Rowe Price Funds, nous souhaitons attirer votre attention sur un changement spécifique concernant un nouveau Point d'évaluation et une nouvelle Heure limite de réception des ordres introduits pour nos fonds Structured Research Equity Funds, avec une date d'effet au 1^{er} octobre 2025.

Nom du fonds	Heure limite de réception des ordres actuelle	<u>NOUVELLE</u> Heure limite de réception des ordres	Point d'évaluation actuel	<u>NOUVEAU</u> Point d'évaluation EST
Global Structured Research Equity Fund	CET	CET	16h00 CET	16h00 EST
US Structured Research Equity Fund	13h00 CET	16h00 CET	16h00 CET	16h00 EST

Les fonds Structured Research Equity Funds étant étroitement alignés sur des indices de référence qui comprennent une forte proportion de titres cotés à la Bourse de New York, ces modifications visent à aligner l'évaluation du fonds sur celle de l'indice de référence afin de permettre une comparaison plus précise des performances.

Par conséquent, le prix journalier des fonds sera publié plus tard, vers 18h30 EST ou 00h30 CET le lendemain matin, suivi des notes contractuelles quelques heures plus tard. Veuillez noter que le calendrier de règlement ne sera pas modifié.

En raison du changement de Point d'évaluation au 1^{er} octobre, l'écart habituel entre les Points d'évaluation (24 heures) passera à 30 heures entre le 30 septembre (16h00 CET) et le 1^{er} octobre (16h00 EST), ce qui peut avoir un impact sur la performance quotidienne publiée pour ce jour uniquement.

Bien que ces changements ne constituent pas une modification de la stratégie d'investissement des fonds, ils peuvent avoir des implications opérationnelles pour vous. Nous vous encourageons à vous préparer en conséquence pour assurer une transition en douceur.

Si vous agissez pour le compte d'autres investisseurs, veuillez vous assurer que le contenu de cette lettre leur est communiqué.

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à T. Rowe Price. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre chargé de clientèle ou à nous contacter à l'adresse suivante AccountLiaison@troweprice.com.

Les versions les plus récentes du Document d'information clé pour l'investisseur ou DICI (disponible en français et en néerlandais), du prospectus et des statuts, ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels (en anglais), vous seront fournis gracieusement par T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.à.r.l. via le site internet www.eifs.lu/troweprice.

La valeur actuelle nette (VAN) est publiée sur www.fundinfo.com.

Il est essentiel de lire attentivement le Document d'information clé pour l'investisseur avant d'investir.

Les actionnaires peuvent sortir sans frais hors taxes éventuelles.

Le taux de retenue à la source en vigueur en Belgique est de 30 %.